

AUTOMNE 2025 / PRINTEMPS 2026

SAINT-JEAN-DE-LUZ / PYRENEES ATLANTIQUES

ATLANTIC SURF  
8/14 ANS

REF 047 00601

**Centre de séjour permanent Domaine Camieta**

420 Route de Souhara

64400 URRUGNE

mail : [camieta@laligue47.org](mailto:camieta@laligue47.org)

Tel : 0559471076



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

**Par la route** : Autoroute A63 (ou R.N 10) Sortie Saint Jean de Luz SUD, direction St Jean de Luz-Ciboure. Le Domaine Camieta se situe derrière le centre Leclerc en suivant la petite route d'accès.

**Par le train** : Gare de Saint Jean de Luz-Ciboure

**Par avion** : Aéroport de Biarritz-Pays Basque (15 kms)

Vous êtes attendu le premier jour pour le dîner, entre 16 et 18 heures, départ le dernier jour après le petit déjeuner, entre 9h30 et 11h.

TRANSPORT

En train, vous recevrez une convocation vous donnant l'heure et le lieu de rendez-vous environ 15 jours avant le départ.

Départ Paris, Bordeaux, Toulouse, Carcassonne.

Arrivée sur le centre prévue vers 18h00

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

## SITE

## ► Situation géographique

Située sur la côte atlantique française, et aux portes de l'Espagne, Saint-Jean-de-Luz est le point de départ idéal pour découvrir le Pays Basque. Vous apprécierez la vigueur de l'océan atlantique et la beauté des plages, la proximité des villes comme Hendaye, Bayonne ou Biarritz, et les villages typiques comme Ascain, Sare ou Espelette. Côté nature, à voir le sentier du littoral, accessible à tous, la montagne et ses pottoks, des fonds sous-marins exceptionnels proches de la côte, ou encore les plus célèbres plages à l'origine du surf en France.

Le Domaine Camieta se situe à Urrugne, petit village traditionnel basque à 1,5 km de Saint Jean de Luz, au cœur d'un grand espace vert planté de chênes et de marronniers.

## ► Cadre de vie

Les enfants seront logés en chambre 6/7 lits avec sanitaires à l'étage dans la grande maison basque de Camieta. Les animateurs dorment dans les hébergements à proximité de ceux des enfants. Lieux de vie spécifiques à chaque tranche d'âge.

**8 participant.es – 24 enfants sur les séjours multi sport.**

## ACTIVITES

**Surf : 4 séances de 2 h** de pratique dont une heure et demi dans l'eau, sur des planches type "softboards" avec ailerons souples. Les séances se déroulent sur la célèbre plage d'Hendaye au fond très plat qui offre des vagues faciles pour l'initiation comme pour le perfectionnement, et qui permet de surfer où l'on a pied.

Nos jeunes surfeurs apprendront à s'équiper, à s'échauffer et dès le premier jour à ramer, glisser couchés dans la mousse et à se redresser sur la planche. Déplacement des pieds sur la planche, pour aborder les changements de direction. Premiers enchaînements de virages, puis lecture de vagues et notions des règles de priorité. Enfin, nos petits surfeurs apprendront à choisir leur vague, à prendre de la vitesse et à réaliser leurs premières figures : bottom turn, roller and cut back !



**Test préalable à la pratique des activités nautiques & aquatiques obligatoire**

**Découverte du pays basque** : Les visites de St-Jean-de-Luz, Ciboure ou des plages d'Hendaye, ainsi que des balades dans l'arrière-pays permettront aux jeunes de découvrir une région au caractère unique. Pelote basque, grands jeux, balades, ateliers d'éveil et veillées.

**Autres activités** : Notre équipe d'animation confectionnera des activités manuelle, collective, sportive ou de détente spécialement pour vos enfants.

## ORGANISATION DU SEJOUR

Le Domaine Camieta bénéficie de l'avis favorable de fonctionnement délivré par la commission de sécurité et d'accessibilité de la ville d'Urrugne et de l'agrément des services sanitaires requis.

La volonté de l'équipe est de faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel tout en favorisant une démarche d'autonomie. Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie, sans lesquelles, toute vie de groupe est impossible.

Les vacances étant un moment particulier et privilégié de la vie de l'enfant et du jeune, l'équipe du centre (mettre le nom du centre), mettra tout en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de chaque participant et pour respecter le rythme de chacun : petit déjeuner individualisé, endroits calmes aménagés, temps libres.....

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

1. Après le voyage aller exclusivement : 05 59 47 10 76.

Cette ligne est administrative et ne permet pas de parler aux enfants.

2. Pendant le séjour, un téléphone est à disposition pour joindre les enfants : [06 02 26 91 41](tel:0602269141).

De préférence 1 heure avant les repas, notamment avant le dîner (20h) en raison des activités.

3. Sur le blog du centre : [www.domaine-camieta.com](http://www.domaine-camieta.com)

4. Le courrier : nous demandons aux enfants de vous écrire une fois par semaine. En retour, ils espèrent recevoir de vos nouvelles.

► L'équipe d'encadrement : une équipe d'animation (1 pour 8 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, brevet de surveillant de baignade, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.

Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous conventionnons. Ils sont titulaires d'un brevet d'Etat et sont agréés par la DDCSPP.

► L'alimentation : la création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Nous veillons également à ce qu'elle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

► Environnement et développement durable :

Afin de limiter nos impacts sur l'environnement, le Domaine Camieta et ses équipes permanentes et saisonnières s'inscrivent naturellement dans une démarche éco-responsable.

Concernant les locaux, nous agissons autant sur la limitation de la consommation d'eau que la consommation d'électricité. Nos sanitaires sont munis de boutons presto. Les lieux communs sont équipés de détecteurs de mouvements et nos éclairages extérieurs sont pourvus d'ampoules basse consommation.

Notre centre de 2 hectares est aménagé, arboré et fleuri et comprend également un jardin botanique, de façon à sensibiliser les enfants à la richesse de leur environnement et des écosystèmes qui les entourent. Nos activités sont également pensées pour être des activités extérieures en lien avec l'environnement local : découverte de l'océan et des richesses naturelles de la côte basque : littoral, plages, falaises, faune et flore ... ou pour valoriser des matériaux de récupération.

En cuisine, l'équipe travaille au maximum avec des fournisseurs locaux (viande, poisson, fruits et légumes) et agit autant sur le gaspillage alimentaire que sur la limitation des déchets : les épluchures permettent de nourrir les poules du Domaine, les déchets alimentaires sont portés aux cochons de la ferme voisine et les autres déchets végétaux vont alimenter les composts sur le centre.

Nous limitons au maximum les emballages individuels pour les goûters et les pique-niques, chaque enfant portant son panier-repas dans son sac à dos et les animateurs disposant de plusieurs gourdes en inox afin de ne pas générer de déchets plastiques.

Autant de petits gestes simples et rapides à mettre en œuvre par tous pour une consommation plus responsable.

**ATTENTION !** Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau de séjour / trousseau spécifique :** Nous conseillons vivement des vêtements et linge simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est de plus recommandé de marquer le linge et les vêtements, ainsi que les objets personnels. Une fiche trousseau type vous sera remise lors de l'inscription. Donnée à titre indicatif, elle vous permettra de faire un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte. Pour les séjours des enfants âgés de 6 à 11 ans, un inventaire d'arrivée et de retour sera systématiquement effectué par un animateur avec l'enfant.

► **Argent de poche :** Nous vous conseillons de ne pas en donner trop dans la mesure où est compris dans le prix du séjour. Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », Il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion par un système de « banque ». Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs le jour du départ en séjour.

► **Santé :** un dossier sanitaire de liaison vous sera remis lors de l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement, il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour. Veillez également à nous fournir tous les documents utiles (attestations à jour de carte vitale ou CMU, carte vitale pour les jeunes de plus de 16 ans). Sur place, une assistante sanitaire, assurera le suivi médical de votre enfant. Veillez, en cas de traitement, à nous remettre impérativement une ordonnance afin de nous permettre d'administrer ce dernier. Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin. Les honoraires de ce dernier, de même que les éventuels frais de pharmacie vous seront réclamés. Attention, pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de la CMU, certains praticiens la refusent et nous contraignent à faire l'avance des frais et donc vous en réclamer le remboursement par la suite.

► **Utilisation du téléphone mobile :** bien que parfaitement autorisée, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement.

► **Objets de valeur**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes, consoles, CD, vêtements de marque, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association. Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

► Cigarette et e-cigarette : Nous rappelons qu'il est formellement interdit pour les jeunes de moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386), dans et hors de l'enceinte du centre de vacances. Pour les jeunes de 16 ans et plus, une tolérance pourra être accordée en dehors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

## ASSURANCE

Nous souscrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance APAC/MAIF. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défense et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Attention, **désormais le dossier du jeune** (fiche de renseignement individuelle et médicale, copie du carnet de vaccination, PAI, autorisation du droit à l'image, décharge de responsabilité, documents requis pour la pratique des activités, documents requis en cas de sortie du territoire, attestation à jour de carte vitale ou CMU, de mutuelle...) **est à saisir en ligne**

**Éléments à remettre le jour du départ** : carte vitale pour les plus de 16 ans, carte identité du jeune et carte européenne en cas de sortie du territoire, ordonnance et médicaments en cas de traitement, argent de poche.

Nous attirons votre attention sur le **caractère impératif des documents à fournir** et le fait de **saisir un dossier complet** avec les documents requis. Nos **autorités administratives de tutelle** (SDJES) nous rappellent régulièrement et fermement qu'il est de notre devoir de **ne pas accepter un enfant ou un jeune dont le dossier ne serait pas complet.**

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !



## PASS Nautique

Attestation d'aptitude  
préalable à la pratique d'activités nautiques et  
aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs.

LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : **une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.**

Je soussigné(e) .....  
Titulaire du diplôme .....

N° .....  
Certifié que, (NOM ET PRÉNOM DU MINEUR) : .....  
Né(e) le : ...../...../.....

**A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article de l'arrêté du 28 février 2022 relatif à la modification de la dénomination du test réglementaire dit test « d'aisance aquatique » NOR : SPOV2203320A:**

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Épreuves effectuées

avec brassières

sans brassière de sécurité

#### EN RÉFÉRENCE AU CODE DU SPORT :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive (cf. articles A322-42 à A322-63 du code du sport), de la voile (cf. articles A322-64 à 322- 70 du code précité), organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physique ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- S'immerger et nager au moins 25 mètres
  - pour la pratique du canoë kayak et de la nage en eau vive
  - pour la pratique de la voile **par les moins de 16 ans**
- Plonger et nager au moins 50 mètres
  - pour la pratique de la voile **à partir de 16 ans**

**Personne ayant fait passer le test (éducateur sportif de la discipline concernée, maître nageur sauveteur...) :**

Nom et prénom : ..... Qualification : .....

Établissement d'appartenance : .....

N° de la carte professionnel d'éducateur sportif : .....

Fait le : ..... à .....

Signature : Cachet :

TROUSSEAU

NOM de l'enfant : .....

Prénom : .....

Séjour : date et lieu .....

CETTE FICHE, MISE DANS LA VALISE, PERMET DE DRESSER L'INVENTAIRE A L'ARRIVEE ET AU DEPART DU JEUNE.

L'énumération ci-dessous n'est qu'une indication. Le trousseau doit évidemment être constitué en fonction de l'âge de l'enfant, du lieu d'implantation du centre de vacances, de la météo et des activités qui y seront pratiquées.

LISTE	NOMBRE			
	FOURNI PAR LES PARENTS (*)	RELEVE A L'ARRIVEE	RELEVE AU DEPART	OBSERVATION
<b>• VÊTEMENTS</b>				
3 jeans ou pantalons				
3 gilets ou sweets ou pull chaud				
2 joggings				
2 pyjamas				
7 paires de chaussettes				
7 slips ou culottes				
7 tee-shirts				
2 maillots de bain				
2 jupes ou robes				
5 shorts ou bermudas				
<b>• CHAUSSURES</b>				
1 paire de vieux basket				
1 paire de bottes caoutchouc				
1 paire de chausson ou pantoufle				
2 chapeaux de soleil ou casquette				
1 imperméable ou K-way (absolument indispensable)				
1 blouson ou anorak léger				
<b>• POUR LA TOILETTE</b>				
2 serviettes de toilette				
1 serviettes de plage				
Savon, dentifrice, gel douche, shampoing				
Brosse à dents, brosse à cheveux				
Crème solaire protectrice écran total ( Coeff.7)				
<b>→ COURRIER</b>				
Papier à lettres				
Enveloppes timbrées portant l'adresse des destinataires				
<b>→ OPTIONNEL</b>				
1 paire de sandales ou nu pieds (en bon état mais pas neuves)				
Mouchoirs (pochette) 6.				

### **VIGILANCE :**

Si l'enfant est incontinent, augmenter son trousseau en conséquence et signaler ce fait au directeur par lettre jointe au dossier.

Si l'enfant est réglée, prévoir des serviettes périodiques.

### **ACTIVITES PARTICULIERES :**

- **Activité voile** : il est indispensable de prévoir 1 ou 2 pulls supplémentaires, 1 bermuda ou un vieux jean. 1 paire de chaussures pour l'activité (soit 1 vieille paire de tennis, soit 1 vieille paire de bottes non doublées, soit 1 paire de sandalettes plastiques), anorak ou ciré.
- **Activité équestre** : le jeune peut emporter son propre matériel : sinon il est conseillé de se munir d'une paire de bottes plastiques ou autre et d'un jean usagé (les bombes étant fournies).
- **Activité camping (bivouac)**, apporter 1 sac à dos (15 litres), 1 duvet, une gourde.
- **Activité cirque et danse** apporter 1 paire de chaussons rythmiques et 1 jogging.
- **Activité foot** : crampons + protège tibia + vêtements de sport courts et longs en conséquence
- **Activité : moto** : prévoir 1 paire de gants , sweat-shirt manches longues, jeans, chaussures montantes
- **Activité montagne** : prévoir vêtements chauds, en supplément.(pull, chaussettes, blouson chaud)

### **REMARQUES :**

- **Les draps et les couvertures** sont fournis dans le centre.
- **Le trousseau doit être marqué** au nom de l'enfant (marques portant le nom tissé en entier et cousues).
- **La fiche trousseau** est une fiche d'inventaire indicative et conseillée et non une liste de vêtements obligatoires.

**Inventaire arrivée fait le : par**

Inventaire départ fait le : par

(\*) Colonne à compléter par les responsables légaux